

Protocole d'accueil des élèves au collège Emile ZOLA – GIBERVILLE-

A compter de la rentrée scolaire 2020-2021

Document de référence : Protocole Sanitaire édité par le Ministère de l'Education Nationale en date du 9 juillet 2020 (mise à jour 26 août 2020).

• **Cadre général**

- Tous les élèves sont accueillis sur l'ensemble du temps scolaire à compter du 1^{er} septembre 2020 de façon obligatoire.
- Les règles relatives à la distanciation et à la limitation du brassage sont assouplies.
- Le respect des règles sanitaires essentielles doit être assuré :
 - ✓ Respect des gestes barrières
 - ✓ Hygiène des mains
 - ✓ Port du masque obligatoire pour les adultes et les collégiens
 - ✓ Nettoyage et aération des locaux.
- Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.
- Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus, un plan de continuité pédagogique sera mis en œuvre et communiqué aux familles.
- **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.** Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, au collège ou au lycée en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

• **Cadre de fonctionnement pédagogique et sanitaire au collège**

Emploi du temps

L'élève suit l'emploi du temps de sa classe établi pour l'année scolaire 2020/2021. Celui-ci est visible sur Pronote.

Hygiène et lavage des mains

Chaque élève et personnels arrivent au collège munis d'un masque. Son port est obligatoire.

Pour les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs du gel hydro-alcoolique est mis à disposition dans le hall d'accueil de l'établissement.

Plusieurs affiches rappelant l'obligation du port du masque dans l'établissement sont apposées dans les zones d'accueil et de circulation.

Au cours de la journée, les élèves se lavent les mains à minima :

- A l'arrivée dans l'établissement.
- Avant chaque repas. Le lavage des mains s'effectuera directement au réfectoire de façon systématique.
- Avant et après être allé aux toilettes.
- Le soir avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.

Les sanitaires disponibles pour ces lavages sont : les toilettes du bâtiment 1 et du bâtiment 2 (ceux du bâtiment 2 seront fermés sur le temps de la pause méridienne pour des raisons de sécurité).

Le fonctionnement de la restauration scolaire

Le service de restauration fonctionnera lundi, mardi, jeudi et vendredi à compter du mardi 1^{er} septembre 2020 dans le respect du protocole en vigueur.

Les élèves terminant leurs cours à 11h30 auront la possibilité de venir déjeuner à la restauration scolaire dès la fin des cours. Ainsi, plusieurs services seront organisés afin de fluidifier le passage des différents groupes classe.

La salle de restauration scolaire sera organisée en « groupes de tables » de façon à regrouper ensemble les élèves d'un même groupe classe.

L'appel sera effectué par la vie scolaire. Il est nécessaire que chaque classe veille scrupuleusement à l'ordre de passage donné.

Après avoir lavé leurs mains, les élèves gardent leur masque jusqu'à leur place assise dans le réfectoire.

Aucun déplacement ne sera autorisé durant le repas. L'accès au micro-onde est interdit sauf situation médicale particulière.

Les pichets d'eau seront mis à disposition des élèves directement sur les tables. Les assistants d'éducation se chargeront de les remplir sur demande des élèves (ils lèvent la main).

Les dispositifs d'accompagnement : « devoirs faits »

Le dispositif « devoirs faits » sera remis en place au cours du mois de septembre selon les modalités de fonctionnement habituelles.

L'enseignement de l'EPS

Les cours d'éducation physique et sportive prévus à l'emploi du temps des élèves sont maintenus. **Les élèves sont invités à venir en tenue de sport au collège.**

Nettoyage et désinfection des locaux et des matériels

Les salles sont aérées à la récréation et pendant la pause méridienne. Chaque professeur se chargera d'aérer sa salle de classe.

Un nettoyage quotidien des locaux est effectué par le personnel du collège.

Formation / Information / Prévention

Mme Lethuillier, infirmière scolaire au collège, reste pleinement mobilisée à l'appui de cette politique sanitaire.

Si un cas de COVID-19 devait se déclarer au collège, un protocole a été arrêté avec Mme Lethuillier. Les parents des élèves ayant été en contact avec la personne infectée sont aussitôt alertés.

Si un cas de COVID-19 se déclarait dans votre entourage, merci de prévenir Mme Lethuillier.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.